

# COMPTE RENDU

## COMMISSION CVEC DU 13/10/2022

Dernière mise à jour du document : 18/11/22  
 Rédaction : Valérie Janvier 21/10/22  
 Relecture : Théo Lesénéchal 7/11/22  
 Relecture : Marie-Emmanuelle Briquet 17/11/22  
 Approbation : Hélène Bouraïma-Lelong 17/11/22  
 Diffusion restreinte aux membres de la commission : 18/11/22

<b>PARTICIPANTS</b>		
<b>Représentants des instances (15) (votent) :</b>		
Sandy Campart	Vice-président du conseil d'administration	
Hélène Bouraïma-Lelong	Vice-présidente de la CFVU	Présente
Elsa Jaubert	Vice-présidente de la CFVU	
	Vice-présidente étudiante du conseil académique	
Théo Lesenechal	Vice-président étudiant du conseil d'administration	Présent
	Représentant élu par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	
Mathilde Lechevrel	Représentante élue par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	
Marie-Emmanuelle Briquet	Représentante élue par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Aurélie Malzert-Fréon	Représentante élue par le conseil d'administration parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Sophie Mallet	Représentante élue par le conseil d'administration parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Justine Rauld	Représentante des étudiants élus par la CFVU	
Maxence Lelong	Représentant des étudiants élus par la CFVU	
	Représentant des étudiants élus par la CFVU	
Manon Faucon	Représentante des étudiants élus par le conseil d'administration	Présente
Vincent Gérard	Représentant des étudiants élus par le conseil d'administration	
<b>Personnes qualifiées (ne prennent pas part aux votes) :</b>		
Géraldine Bodet	Directrice générale des services	
Alain Prod'homme	Directeur général des services adjoint	Présent
Laurence Trotin	Directrice générale des services adjointe	Présente
Thierry Machefert	Vice-président en charge de la culture	
Françoise Bastié	Vice-présidente en charge de la formation continue et de l'apprentissage	
Sophie Calbris	Directrice des financières et du budget	
Franz Vincent	Directeur des études et de la vie étudiante	Présent

Xavier Le Coutour	Directeur du SUMPPS	
Olivier Thenaisy	Directeur du SUAPS	Présent
Hervé Tencé	Directeur de la MDE	Présent
<b>Invité(s) (ne prennent pas part aux votes) :</b>		
Virginie Catherine	Directrice du CROUS Normandie	
François Caumont	Directeur du patrimoine et de la logistique	
Véronique Guyot	Directrice adjointe du patrimoine et de la logistique	
Aude Houdan-Fourmont	Directrice de la prévention	
Valérie Janvier	Assistante de direction (vice-présidence)	Présente
Yannick Jupin	Directeur adjoint de la prévention	
Arthur Le Coz	Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage à la direction de la communication	
Linda Ortholan	Directrice de la communication	

**ORDRE DU JOUR**

- Informations générales
- Examen des 8 projets déposés dans le cadre de l'AAP CVEC
- Questions diverses

Ouverture de la séance par Hélène Bouraïma-Lelong et présentation des points à l'ordre du jour.

## • Informations générales

### Comptes-rendus de la commission :

Actuellement, avant l'envoi aux membres de la commission, le compte-rendu est transmis pour relecture au vice-président étudiant, Théo Lesénéchal, et pour relecture et approbation à la vice-présidente de la CFVU, Hélène Bouraïma-Lelong. Pour le compte-rendu de la commission précédente, l'envoi a été fait pour relecture et approbation aux 2 vice-présidents, le compte-rendu a ensuite été envoyé aux membres de la commission sans le retour du vice-président et avec la relecture et approbation de la vice-présidente, pour des raisons de délais restreints. Le vice-président étudiant demande aujourd'hui à ce qu'il y ait la rédaction de 2 comptes-rendus : un par le vice-président étudiant et un par la vice-présidente. Hélène Bouraïma-Lelong propose plutôt de modifier la procédure et que ce soit à tour de rôle les membres de la commission qui fassent cette relecture, à savoir 2 relecteurs présents à la réunion et choisis par ordre descendant sur la liste d'émargement.

Aujourd'hui, les 2 membres relecteurs sont Théo Lesénéchal et Marie-Emmanuelle Briquet.

### Nombre de votants :

Il y a 6 votants présents et une procuration de Vincent Gérard pour Théo Lesénéchal.

A 12h15, il y a 5 votants présents et 2 procurations :

- de Vincent Gérard pour Théo Lesénéchal,
- de Sophie Mallet à Hélène Bouraïma-Lelong.

### Centre de santé :

Il y aura finalement une subvention dans le cadre du CPER.

## • Examen des 8 projets déposés dans le cadre de l'AAP CVEC

### 1) Projet « Aménagement espace urbain de l'INSPE à Caen »

Présentation par Mireille Noël.

### 2) Projet « Réfection de la piste d'athlétisme de l'INSPE à Caen »

Présentation par Mireille Noël.

Ces 2 demandes ont été faites suite aux résultats de l'enquête menée auprès des étudiants de l'Inspé par la direction de l'Inspé.

La piste d'athlétisme est régulièrement utilisée par les élèves des établissements du second degré du quartier (conventions avec prêt gratuit avec le collège Lechanteur et le lycée Victor Hugo) et les étudiants de l'Inspé pour les enseignements d'EPS.

La demande porte sur la rénovation de la piste d'athlétisme par une société de BTP qui mettrait un revêtement classique mais non spécifique à une piste d'athlétisme. Ces travaux permettraient d'améliorer dans l'immédiat la sécurité lors de son utilisation mais sans être un équipement spécifique sportif.

L'amélioration de l'espace urbain, notamment pour la pause méridienne, est un sujet qui est très souvent remonté à la direction car il n'y a pas de restauration sur le site (le RU de Lebisey est proche mais il n'est pas sur le site de l'Inspé), seul un micro-onde a été installé, et les étudiants souhaiteraient pouvoir profiter des espaces extérieurs.

A la demande du vice-président étudiant, les résultats de l'enquête lui seront communiqués. Les travaux de la piste et l'aménagement de l'espace urbain seraient dans la continuité des travaux d'aménagement et d'accessibilité déjà effectués sur le site.

L'Inspé est locataire de cette piste et des bâtiments dont le conseil départemental du Calvados (CD14) est propriétaire. La convention entre l'université et le CD14 stipule que toutes les charges sont assurées par l'université.

Le choix de ce nouveau revêtement ne semble pas être adapté pour tenir durablement malgré son coût moins élevé que pour une rénovation spécifique « piste d'athlétisme ».

Une discussion va être initiée avec le CROUS concernant les distributeurs de boissons et d'en-cas (type de produits et lieu d'implantation) pour les sites où il n'y a pas de restauration, et sur l'implantation possible de cafétéria, même si une restauration universitaire n'est pas loin, en respectant les exigences réglementaires.

Une offre privée de type « foodtrucks » ne serait pas au même tarif que le CROUS.

L'Inspé va relancer à ce sujet l'association étudiante de l'Inspé qui est en stand-by depuis le COVID.

#### Avis du jury :

Les projets ne sont pas assez aboutis et le projet de la piste d'athlétisme ne relève pas d'un financement CVEC. La CVEC n'est pas destinée à financer des projets liés à la formation (EPS) et des projets de partenaires extérieurs.

Il faudrait orienter l'Inspé pour que soit proposé un projet plus abouti d'aménagement d'un lieu/espace de vie utilisable pour l'ensemble des étudiants et personnels du site sur le temps du midi et les pauses en journée, avec une réflexion globale sur l'ensemble du parc dans le cadre de la vie de campus et un mobilier urbain identique à celui déjà installé à l'Inspé.

Pour information, des négociations entre l'université et le CD14 sont en cours concernant la réhabilitation du collège Lechanteur et du site de l'Inspé. Aucun arbitrage n'a été fait à ce jour.

Actuellement pour des raisons de sécurité, avant que des travaux d'ampleur est lieu, il faudra surement faire des petits travaux de sécurisation de la piste d'athlétisme.

#### Remarque :

L'usage des fonds CVEC est peu connu par les étudiants et les personnels de l'université.

Il faudrait faire une information spécifique en direction de l'ensemble des personnels, avec, par exemples, un référent CVEC par composante, une information spécifique en réunion de services des DAC, l'objectif étant d'avoir des projets qui relèvent de la CVEC.

#### Vote :

Il est proposé de sursoir à la décision sur ces 2 projets en attendant le résultat des négociations avec le CD14 et d'orienter les 2 projets vers un projet unique global d'aménagement de l'espace extérieur comme un espace de vie. Ce travail devra être fait en cohérence avec le projet de réhabilitation.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

### **3) Projet « Pose d'arceaux pour vélos proche de la Cour d'honneur – campus 1 »**

Présentation par Véronique Guyot.

Une première demande portait sur l'installation de 9 arceaux, aujourd'hui, elle porte sur l'installation de 30 arceaux.

Constat :

De nombreux vélos sont attachés sur des endroits non adaptés et de nombreux vols de vélo ont lieu car les vélos sont soit mal attachés ou pas attachés.

Un travail a alors été initié par la DP et la Dircom pour agir en prévention des vols de vélo (type d'anti-vols efficaces...) et sur la sécurité en vélo. La réflexion est actuellement en cours pour trouver des solutions (achats d'anti-vols, signalétique, emploi-étudiant/agent qui circulerait sur le campus, campagne de prévention...), qui feront peut-être l'objet d'une future demande d'un financement CVEC.

Le modèle d'arceaux choisi est identique à celui de la ville de Caen dans un souci d'harmonisation et d'esthétique avec la ville.

Pour garder l'esthétique de la Cour d'Honneur, l'implantation sur la cour d'honneur sera sur les côtés en contre bas (coté espace verts), sur des emplacements déjà d'arceaux et sur les côtés du parvis du bâtiment B.

Vote :

**Le projet est adopté à l'unanimité.**

4) Projet « Installation des vestiaires du stade du campus 1 »

Présentation par Alain Prod'Homme, Véronique Guyot et Olivier Thenaisy.

La phase 1 des travaux du stade est terminée. La phase 2 va commencer et elle consiste à planter des vestiaires collectifs. Le cahier des charges correspond à une qualité d'équipement pour un bâtiment qui s'inscrit en cohérence avec le site et la chaufferie (même architecte).

Au projet de départ qui consistait à la construction d'un simple bloc de vestiaires a évolué pour utiliser le toit du bâtiment (ateliers yoga...) et en ajoutant des gradins adossés au bâtiment. Cette évolution a pour conséquence une augmentation de budget à hauteur de 800 000 € supplémentaire par rapport à la demande initiale.

L'accès des vestiaires au quotidien est prévu car il a été pensé « Vie de campus » : traitement extérieur et intérieur très minéral, accès individuel avec Léocarte sur des plages horaires déterminées, et une salle à objectifs modulables. Les gradins respectent le classement « MH » voulu par Henry Bernard.

Le bâtiment est adapté aux personnes à mobilité réduite (obligation réglementaire).

Il y aura l'implantation d'arceaux à vélos.

Les vestiaires du bâtiment du SUAPS restera bien sûr ouvert aux étudiants pour leur utilisation sportive individuelle, il est également accessible pour les usagers de vélos qui souhaitent se doucher et pour les étudiants à proximité en résidences universitaires (CROUS) qui le souhaitent.

Récapitulatif :

Le budget global est de 4 840 000 € dont 2 200 000 € financés par le CD14 et 2 640 000 € financés par la CVEC.

Sur ces 2 640 000 € de CVEC, 1 800 000 € ont déjà été votés précédemment en 2 fois (1 000 000 € et 800 000 €) et les 840 000 € restant font l'objet de la demande de ce jour. Cette demande devrait être la dernière sauf si des surprises conséquentes liées à l'inflation apparaissent (des révisions de prix peuvent être très inflationnistes et fortement impacter les budgets).

Remarque générale sur les votes :

Il n'est pas anodin de participer et de s'exprimer à cette commission car les budgets peuvent être très conséquents. Il faut se sentir en responsabilité. Il serait malvenu de se prononcer sur des budgets énormes avec très peu de votants. Une commission est aussi un lieu de débat.

Vote :

**La demande de subvention de 840 000 € pour finaliser la phase 2 des travaux est adoptée avec 6 voix pour et 1 abstention (procuration de Vincent Gérard).**

5) Projet « Distribution de kits 0 déchets »

Présentation par Manon Faucon.

Ce projet a déjà été présenté lors de la commission précédente. Les fournisseurs ont accepté de repousser la date limite du 10/11/22 au 20/11/22. C'est une fabrication française mais non locale car il est très difficile de trouver tous les produits en local dans un budget contraint. Les porteurs du projet sont en contact étroit avec les artisans sollicités. Les porteurs du projet sont Manon

Faucon, au début du projet, Théo Lesénéchal pour la suite financière, Anaïs Folliot (étudiante) pour la suite du projet.

Le contenu du kit consiste en un tote bag, 2 lingettes réutilisables (comme un coton ou un gant de toilette réutilisable), un savon détachant, un savon ménager avec une brosse réutilisable, une éponge pour le corps (durable dans le temps) et un savon pour le corps. Le livret édité pendant la semaine du développement durable en septembre dernier sera également distribué.

L'objectif est d'avoir une labélisation de la semaine européenne du 0 déchets.

Il a été décidé l'achat de 3000 kits pour une distribution à titre expérimental pour attirer les étudiants car la fréquentation des étudiants sur les événements de développement durable est en général peu élevée. Si cette distribution est un succès, le projet pourra être reconduit.

L'achat de produits pour la semaine du 0 déchets, ne serait-il pas antagoniste ? Ne pourrait-il pas y avoir plutôt des ateliers de fabrication de produits d'entretien (à base de produits simples), des ateliers de cuisine sans déchets (épluchures réutilisées) ... ?

En chambre universitaire, il n'y a pas forcément de place pour fabriquer des produits et les étudiants n'ont pas forcément le temps pour assister à des ateliers. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les étudiants à l'existence de produits recyclables.

Point de vigilance :

Le budget dépasse le cadre des marchés publics car il est au-dessus de 40 000 € HT donc il faut faire une mise en concurrence en demandant plusieurs devis. Si le projet est adopté par la commission, il faudra voir avec la Direction de la Commande Publique pour bien baliser le projet au niveau budgétaire. Dans une certaine limite, il est possible de diviser un budget (plusieurs devis) mais normalement c'est la notion de projet dans sa globalité qui est prise en compte budgétairement.

Porteur du projet et vote :

Si le porteur du projet est membre de la commission, il ne prend pas part au vote, comme lors des commissions FSDIE.

Vote :

Manon Faucon, porteuse du projet, ne prend pas part au vote.

**Le projet est adopté à l'unanimité.**

## **6) Projet « Week end de développement de la citoyenneté étudiante »**

Présentation par Théo Lesénéchal et Manon Faucon.

Pour les prochains projets déposés par le vice-président étudiant et un(e) représentant(e) étudiant(e), ne sera inscrit qu'un seul porteur sur les prochains dossiers déposés.

Le projet a l'objectif de faire connaître l'organisation et le fonctionnement de l'université aux étudiants pour mieux prendre connaissance de leur environnement et de leur rôle de citoyen.

L'activité de cohésion sera probablement de type « escape game » ou « cluedo » géant dans les locaux de l'université.

Ce projet serait porté par l'établissement avec la gratuité aux activités pour les étudiants. Le financement serait exclusivement CVEC. Le projet est porté par la mission de la vice-présidence étudiante (MVPE).

Remarques :

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, au niveau de l'organisation générale de l'université, tous les bâtiments ne pourront pas être ouverts.

Il est rappelé de faire remonter les demandes d'autorisation d'événements très en amont de la date effective (à savoir 2 mois minimum avant l'événement) afin d'en informer les services municipaux pour des raisons de sécurité et les services de l'université concernés (DP, DPL, Dircom...).

En février, il faudra prendre en compte les dates de vacances scolaires.

Concernant le fonctionnement global de la commission, il est suggéré la possibilité à un porteur de projet de faire une demande d'avis (avec un formulaire spécifique) sur le projet avant d'avoir un vote, en ayant des réunions de la commission avec plus d'acteurs et de partenaires, sur des sites différents, pour réfléchir ensemble à l'usage de la CVEC. C'est en fait plus une question globale qui porte sur la communication avec les étudiants, avec des espaces de débat, de discussion... et concernant spécifiquement la CVEC, de formaliser le fait d'avoir un accompagnement au montage de projet.

Le budget du projet est sous-estimé car un repas pour un étudiant est d'au moins 12€ HT.

Vote :

Théo Lesénéchal étant porteur du projet, il ne prendra pas part au vote.

Le budget du projet étant sous-estimé, il est proposé un vote de principe du projet et de nouveaux devis seront ensuite soumis à la commission.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **7) Projet « Renforcement du sentiment d'appartenance à l'université »**

Présentation du projet par Théo Lesénéchal.

Des tee-shirts seraient distribués sur les événements de l'université.

Il reste à décider si le logo de la CVEC apparaîtra dessus et de la couleur (une couleur par tee-shirt avec différents exemplaires de différentes couleurs).

A l'université de Rouen, la distribution aux étudiants de premières années à hauteur de 10 000 tee-shirts (à renouveler chaque année) a été un grand succès.

Se pose la question de l'achat de vêtement financé par la CVEC.

Un tee-shirt n'est pas qu'un vêtement c'est aussi un objet promotionnel avec une utilité.

Ne serait-il pas plus pertinent de communiquer des projets tels que le stade qui n'aurait pas pu voir le jour sans le financement de la CVEC, plutôt que de financer l'achat de consommable ?

Ne vaudrait-il pas mieux s'orienter plus vers de la pédagogie ?

Le tee-shirt est un objet promotionnel qui permet de lancer la discussion sur la CVEC avec les étudiants et permet ainsi de faire de la pédagogie auprès d'eux.

Il est proposé de faire gagner des tee-shirts, plutôt que de les distribuer gratuitement, lors de jeux tels que des quizzes, par exemple, sur la CVEC, sur l'université, son fonctionnement, sur le CROUS...

Vote :

Théo Lesénéchal étant porteur du projet, il ne prendra pas part au vote.

**Le projet est adopté avec 5 voix pour et une abstention (Hélène Bouraïma-Lelong).**

### **8) Projet « Elles de l'Orne à Damigny »**

8 étudiantes se sont inscrites pour un budget de 24 € (événement passé).

Le financement rétroactif par la CVEC est possible car les orientations budgétaires prévisionnelles sont votées et la commission valide les projets, et le bilan est validé et transmis au MESR et au Rectorat.

Le SUAPS d'Alençon a aussi inscrit des étudiantes à cette course. Il est alors suggéré un portage plus global sur ce projet à l'échelle du site.

Vote :

**La demande de financement des 24 € est adoptée à l'unanimité.**

## **• Questions diverses**

Concernant le Hackathon 2022, le dossier de demande de financement par la CVEC est en cours d'élaboration et sera soumis au vote à la prochaine commission (demande de financement pour le Prix à hauteur de 10 000 €).

Fin de la réunion à 13h30.

Prochaine commission le vendredi 18 novembre 2022 à 9h00 salle Henry Bernard.